

BASE DE DONNEES DES BIENS IMMATERIELS

Référencement du bien

Code base données	TE-3-R-n-Un-A1-V1-1
Dénomination	Muletiers de Tende et fête de la Saint-Eloi
Type	Cérémonie sacrée / pratique populaire
Localisation	Tende, village
Coordonnées GPS	Sans objet
Nature	Événement périodique (fête annuelle)
Vocation initiale	Civile / Religieuse
Vocation actuelle	Civile / Religieuse
Modalités initiales	Dévotions religieuses et festivités
Modalités actuelle	Dévotions religieuses et festivités
Responsables	Confrérie de la Saint-Eloi de Tende
Mots clés	Tende, Roya, muletiers, Saint-Eloi, fête, confrérie, mulets

Données descriptives du bien immatériel

Description générale	<p>Les vallées de la Vermenagna et de la Roya, ont joué un rôle important dans la communication entre Nice et le Piémont. Une voie muletière existait depuis le Moyen Age. En 1388, le comté de Nice, puis en 1581, le territoire tendasque, passèrent sous la domination de la maison de Savoie jusqu'en 1860. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le trafic entre le port de Nice et Turin, la capitale de la Savoie, étant devenu plus intense suite à la construction du nouveau port, la voie muletière fut améliorée, élargie, raccourcie, puis rendue carrossable, devenant finalement une « Route Royale ».</p> <p>Les muletiers de Tende et Limone vivaient de leur assistance au passage des marchandises et des voyageurs par le col de Tende, qui malgré les travaux d'amélioration, était resté non carrossable l'hiver en raison de la neige. Ayant pris de l'importance, ils s'étaient organisés en corporation.</p> <p>La profession de muletier à Tende est attestée au moins depuis 1491, alors que le comte Lascaris leur interdit de transporter le sel des Gabeliers, avec lesquels il avait un différend. Dès le XVIe siècle, plusieurs écrits attestent du caractère professionnel et organisé de cette activité de transporteurs, à l'appui du commerce, des voyageurs et même des militaires.</p> <p>La confrérie de Saint-Eloi avait une mission d'entraide des muletiers dans les situations familiales comme professionnelles. Chaque année elle élisait son prieur en charge de la gestion des biens et de la caisse alimentée par les cotisations, dons et legs. Elle accordait des prêts à long terme et faible intérêt, notamment pour le remplacement des mulets.</p> <p>A Tende, la corporation célébrait initialement ses offices dans l'église Saint-Michel des RP Capucins.</p>
-----------------------------	---

Puis le partage de l'autel dédié à Saint-Jean et Sainte-Lucie dans la collégiale ND de l'Assomption, fut possible en 1737-38. La messe annuelle pour la Saint-Eloi put ainsi y être célébrée.

En 1857, la Société de Saint-Eloi négocia avec les titulaires de l'autel Sainte-Agathe le partage de leur autel à plein temps. Ils payèrent le remplacement du tableau qui représente désormais ensemble les deux saints, Agathe et Eloi.

La *Saint-Éloi* est normalement fêtée le 1^{er} décembre. Le 25 juin fut également célébré après 1212, pour commémorer le transfert de l'un de ses bras dans la cathédrale Notre-Dame de Paris. C'est cette date plus favorable qui a été choisie par les muletiers pour exercer leurs dévotions religieuses et leur procession annuelles, alors soumises à des règles fixées par l'église.

Les épouses décoraient l'autel dans la collégiale et habillaient les mulets pour le défilé. Chaque année, la messe solennelle de la confrérie était dite sur l'autel de Saint-Eloi, suivie d'une bénédiction, du chant des vêpres et des complies. La procession des muletiers avec leurs bêtes était également suivie d'une bénédiction. Une messe pour les défunts de la confrérie était dite le lendemain.

Au début du XIXe siècle, il fut décidé de célébrer la messe solennelle un dimanche, entre le 25 juin et le courant du mois de juillet.

Dès la fin XIXe siècle, les comptes de la confrérie font apparaître des dépenses plus festives et profanes pour la Saint-Eloi, dont un bal de clôture qui devint de plus en plus populaire.

La fête n'eut pas lieu pendant les deux guerres mondiales. En 1947, le rattachement de Tende à la France a occasionné la modification des statuts de la confrérie, conformément au cadre réglementaire de la loi française de 1901 sur les associations. Le drapeau de la confrérie fut alors changé.

La disparition progressive des muletiers n'a pas entraîné celle de la confrérie, ni de la célébration de la Saint-Eloi par leurs descendants, qui ont adapté certains aspects formels.

Chaque année, la fête attire un nombreux public extérieur à la commune.

Précisions A l'occasion de la fête, la collégiale ND de l'Assomption est entièrement fleurie et les bancs des membres de la confrérie sont garnis de parures pourpres. La statue de Saint-Eloi est posée sur une stèle et son autel est paré de tentures blanches et or.

Le samedi soir à 20h30, un office religieux est célébré dans la collégiale avant une procession vers la place voisine où un feu est allumé par les cierges des Prieuresses. Les festivités laïques se poursuivent en fanfare dans les rues du village où la farandole rejoint un second feu sur une seconde place, puis enfin le bal populaire.

Le dimanche matin, après avoir soigné le mulet qui, désormais, lui est confié, chaque famille de la confrérie est en charge de l'habiller, puis le cortège se forme devant la mairie vers 9 heures. Prieur en tête et accompagnée d'une fanfare, le convoi costumé effectue un premier tour du village. A son retour, le cabriolet décoré et les dames se joignent alors au convoi pour se rendre à la collégiale, où la bénédiction des animaux est donnée sur la place de l'ancien cimetière, avant la grand-messe. La procession repart ensuite vers l'hôpital local rendre hommage aux anciens, puis rejoint le maire qui remet une coupe symbolique.

Le nom du nouveau prieur est proclamé pendant le banquet du déjeuner.

La passation de pouvoir se fait l'après-midi. Le nouveau prieur mène une danse au son de l'accordéon dans les rues du village jusque chez lui, et un verre de l'amitié est partagé.

Le lundi à 9 h, la messe des défunts de la confrérie est célébrée, puis les parures de la collégiale, et la statue du saint sont remises jusqu'à l'année suivante.

Données historiques **Organisation des muletiers**

Les corporations de muletiers de Tende et Limone vivaient du passage du col. En contrepartie de leur privilège, dont les tarifs étaient fixés par le duc de Savoie – roi de Sardaigne, ils avaient l'obligation d'entretenir le passage, été comme

hiver. Un règlement (Lettres patentes de 29 articles et 24 pages), publié par l'imprimerie royale en 1788, rappelle en introduction l'importance de la route récemment modernisée pour l'économie du royaume, et la nécessité de mettre fin à la concurrence sauvage et aux abus commis par les passeurs, dont se plaignaient les voyageurs.

L'édit réservait les emplois liés au passage du col aux habitants de Tende et Limone, mais les permettait aux habitants de La Brigue et Saorge résidant à Tende. Ces activités étaient ainsi définies : porteurs, coulants, conducteurs de traîneaux, muletiers, messagers à pieds. Les professionnels enregistrés exerçaient leurs missions selon un tour de rôle équitable établi par les Directeurs de Tende et de Limone.

Les tarifs furent établis en fonction de l'importance du service (nombre de voyageurs, de bagages, nombre de passeurs mobilisés). Avant d'entamer leur passage, les voyageurs devaient se présenter un bureau de Tende ou Limone pour le pesage de leurs biens, et le cas échéant leur voiture. S'ils souhaitent bénéficier d'un horaire précis, ils devaient se faire préinscrire en précisant le volume à faire passer. Les services étaient payés à l'arrivée, à Tende ou à Limone, par le Directeur qui rétribuait les travailleurs. Il était possible de louer des mulets de selle ou de bât, des chaises à porteur et de faire transporter les voitures démontées en hiver. Pour les chaises à porteurs, le nombre de porteurs se relayant, entre quatre et huit, dépendait de la corpulence du passager. Les chaises à porteur ne pouvaient être chargées de bagages.

Les tarifs de belle saison (mai - octobre) étaient plus bas que ceux de la mauvaise saison (novembre - avril).

Autel Saint Eloi et toile de Saint-Eloi avec un muletier dans la collégiale

La toile du retable de l'autel présente Saint-Eloi et Sainte-Agathe (l'autel était partagé avec le culte de cette sainte) agenouillés face à la Vierge à l'enfant. Un matériel de maréchal ferrant est visible au sol, au premier plan.

A droite de cet autel, au dessus du confessionnal on peut voir une autre toile montrant un muletier agenouillé, tête dénudée (son bonnet est au sol) face à Saint-Eloi. On observe que l'animal porte des fers neufs aux sabots qui sont lustrés, et une médaille armoriée sur le chanfrein.

Chronologie

1388 : Le comté de Nice, et les communes de la moyenne Roya furent rattachés aux Etats de Savoie. Mais l'indépendance des comtes de Tende constituent une difficulté en raison de l'instabilité des relations et du brigandage dont étaient victimes les convois passant par le col de Tende.

1406 : La Brigue rejoignit la Savoie, et la voie passant par ce village et le Tanaro vers le Piémont se développa, enrichissant peu à peu cette communauté.

1436 : Le gabelier de la maison de Savoie, Paganino del Pozzo, fut chargé d'améliorer la route Nice-Turin, de Breil à Saorge, en remplaçant les ponts en bois par des ponts en pierres.

1579-81 : Tende fut intégrée à la Savoie.

1585 : Charles Emmanuel 1^{er} lança une campagne de travaux et de modifications de la route Turin-Nice pour raccourcir le trajet, éviter les sentiers abrupts et la rendre carrossable sur une grande partie du trajet.

1613 : Nice et Villefranche furent déclarés ports francs et des facilités douanières furent accordées sur les routes de Savoie, dont la Roya.

1780 : Victor-Amédée III lança un programme d'élargissement de la route de Nice en Piémont pour la rendre carrossable sur tout le trajet.

1788 : Règlement strict des activités de franchissement du col, garantissant l'entretien du passage, l'équité des employés, et évitant les abus contre les voyageurs.

1873 : Début du percement du tunnel de Tende (achevé en 1882) amorçant le déclin de la profession de muletier.

Tradition orale Non documenté.

Accessibilité physique La participation à la fête de la Saint-Eloi est libre (certains déplacements limités aux personnes valides)

Portfolio descriptif et historique

Photos récentes



Autel Saint-Eloi dans la collégiale, toile représentant le saint et Sainte-Agathe. (cliché © Patricia Balandier)



Toile représentant un muletier dévoué à Saint- Eloi. (cliché © Patricia Balandier)



Danse autour du feu le samedi soir de la fête de la Saint-Eloi. (collection site Internet de la Saint-Eloi)



Danse autour du feu le samedi soir. (collection site Internet de la Saint-Eloi)



Mulet en cours d'habillage pour le défilé. (collection site Internet de la Saint-Eloi)



Rassemblement des mulets parés pour le défilé du dimanche matin. (collection site Internet de la Saint-Eloi)



Défilé des mulets habillés. (collection site Internet de la Saint-Eloi)



Drapeau de la confrérie (modifié depuis le rattachement de Tende à la France). (collection site Internet de la Saint-Eloi)



Cabriolet décoré aux couleurs de Tende pour le défilé. (collection site Internet de la Saint-Eloi)



Mulets réunis pour la bénédiction dominicale. (collection site Internet de la Saint-Eloi)

Représentations historiques



Convoi de muletiers passant sur la route du col de Tende, devant la Ca (auberge-relais) en 1850. (La Chartreuse de Pesio, Piémont. Nice. Jacques Guiaud, dessinateur, Jacques Guiaud lithographe)



Mulets habillés pour la Saint-Eloi en 1912. (collection Armand Oliviero / Le Haut-Pays)



A. Oliviero - Tende

Fête de la Saint-Eloi. (collection Armand Oliviero)



A. Oliviero - Tende

Fête de la Saint-Eloi. (collection Armand Oliviero)

Autres illustrations



Affiches de la fête de la Saint-Eloi. (collection site Internet de la Saint-Eloi)

Outils informatiques complémentaires

Bibliographie Banaudo José, *Règlement des transports au Col de Tende*, Magazine *Le Haut-Pays* N°55, Les Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, 2002.
 Beltrutti Giorgio, *Tende et La Brigue*, Les Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, 1988.
 Ortolani Marc, *Souvenirs de voyage sur la route du col de Tende au XVIII^e siècle*, Magazine *Le Haut-Pays* N°13, Les Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, 1988.
 Ortolani Marc, *Tende 1699-1792, Destin d'une autonomie communale*, Les Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, 1994.
 Collectif, Magazine *Le Haut-Pays* N° 35, *Numéro spécial. Saint Eloi à Tende*, Les Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, 1996.

Archives externes Non documenté.

Liens Internet <http://www.fetesainteloi.fr/>
<https://www.facebook.com/sainteloitende/>

Patrimoines Vermenagna-Roya corrélés Ca et ancienne route du col de Tende (versant Roya)
 Collégiale Notre-Dame de l'Assomption à Tende

Historique de la fiche Conception originale : Patricia Balandier, le 31 août 2018.
 Mise à jour :